

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 360 DU JEUDI 30 DECEMBRE 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

CÉLÉBRATION DE NOËL

P.3

L'évêque du diocèse de Kankan s'exprime sur l'actualité sociopolitique du pays



Édito à vue d'Aigle

Dans la ferveur de la fête de Noël

Le mercredi 25 décembre 2024, les fidèles chrétiens de Guinée, à l'instar de leurs coreligionnaires du monde, ont célébré, dans la ferveur, Noël, la fête de la Nativité, c'est-à-dire la célébration qui rappelle la naissance de Jésus-Christ. Une fête qui a été instituée le 25 décembre au I^{er} siècle et diffusée par la christianisation progressive de l'Europe et du bassin méditerranéen. C'est une occasion qui est mise à profit pour faire des prières, prêcher la bonne parole, promouvoir la foi et la paix. La Guinée est un pays laïc où musulmans et chrétiens vivent en parfaite harmonie.

MÉDIAS ET PROMOTION DE LA PAIX P.2



Des journalistes et autres acteurs des médias à l'école de la lutte contre la désinformation et les discours de haine...

SOCIÉTÉ CIVILE

P.3



Abdoul Sacko jette un regard critique sur le rôle et la gestion du CNT

FACINET SYLLA, MINISTRE DU BUDGET

P.3



« Ce n'est pas le moment de s'amuser avec les recettes de l'Etat »

CONDAMNATION DE DR DIANÉ

P.4

Son fils Ahmed Sékou parle de "parodie" de justice

RELIGION

P.5

Le jubilé 2025 annoncé du 29 décembre 2024 au 29 décembre 2025

LINSAN (KINDIA)

P.8

8 morts et des blessés graves dans un accident de la route

Édito à vue d'aigle



Dans la ferveur de la fête de Noël

Le mercredi 25 décembre 2024, les fidèles chrétiens de Guinée, à l'instar de leurs coreligionnaires du monde, ont célébré, dans la ferveur, Noël, la fête de la Nativité, c'est-à-dire la célébration qui rappelle la naissance de Jésus-Christ. Une fête qui a été instituée le 25 décembre au IVe siècle et diffusée par la christianisation progressive de l'Europe et du bassin méditerranéen. C'est une occasion qui est mise à profit pour faire des prières, prêcher la bonne parole, promouvoir la foi et la paix. La Guinée est un pays laïc où musulmans et chrétiens vivent en parfaite harmonie.

Depuis son avènement au pouvoir, dans les circonstances que l'on sait, le Général d'armée Mamadi Doumbouya ne cesse de donner la preuve de son attachement au caractère laïc de la République

de Guinée. L'année dernière, l'on s'en souvient, dans la nuit du 24 au 25 décembre, il ne s'est pas fait conter la messe de Noël à la Cathédrale Sainte-Marie de Conakry où il a communiqué avec les fidèles chrétiens. Cette année, c'est dans une église de Nongo qu'il a communiqué avec des fidèles chrétiens à l'occasion de Noël. Par le passé, lors d'un pèlerinage à Boffa, il avait également marqué les esprits en faisant le déplacement pour être aux côtés de ses frères et sœurs de confession chrétienne.

Au lendemain de sa prise du pouvoir, l'actuel locataire du palais Mohammed V a promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. Fin 2022, un accord dynamique a été conclu avec la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest) sur une durée de 24 mois (à partir de janvier 2023) pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel. Mais à quelques jours de la fin de la transition conformément à cet accord signé entre les autorités de Conakry et l'organisation sous-régionale, il n'y a lieu de se faire des illusions. Aucune élection ne sera organisée en 2024. Le CNRD et son gouvernement sont par conséquent accusés par les Forces vives de Guinée, auxquelles appartiennent le RPG Arc-en-ciel du professeur Alpha Condé, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidya Touré, de vouloir s'éterniser au pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens. Ces entités politiques annoncent d'ores et déjà qu'au-delà du 31 décembre 2024, elles ne reconnaîtront plus le pouvoir du CNRD.

Kèfina Diakité

MÉDIAS ET PROMOTION DE LA PAIX Des journalistes et autres acteurs des médias à l'école de la lutte contre la désinformation et les discours de haine...

Les 22 et 23 décembre 2024, des journalistes venus des médias publics et privés de la zone spéciale de Conakry ont bénéficié d'un renforcement de capacités sur les techniques de l'information et de la communication. Durant deux jours, ces hommes de médias ont été outillés sur les techniques de lutte contre les discours de haine et les propos violents, le fact-checking et le rôle des médias dans la promotion des droits de l'homme.



La formation est intitulée "les médias à l'école de la lutte contre les discours de haine, l'incitation à la violence et la promotion des droits de l'homme". C'est le conseiller personnel du ministre de l'Information et de la Communication qui a présidé la cérémonie d'ouverture en présence du représentant de l'ONU droits de l'homme partenaire technique et financier de cette initiative de formation. Cette phase de Conakry a été précédée par celle de N'Zérékoré, Kankan et Mamou. À la sortie de cette étape de la zone spéciale de Conakry, le directeur du centre de formation a fait part de sa satisfaction.

« Nous sommes à même de dire que c'est une satisfaction au terme des sessions de formation que nous avons eues dans les quatre régions naturelles du pays et dans la zone spéciale de Conakry que les journalistes ont été outillés sur les techniques d'animation d'une émission interactive. Parce que nous avons constaté que c'est au niveau de ces émissions qu'il y a des dérapages les plus notoires. Aujourd'hui, nous avons passé en revue les modules et nous nous sommes rendu compte que les

journalistes les ont assimilés et ils nous ont promis de travailler dans le sens du professionnalisme, de l'éthique et de la déontologie », a précisé Monsieur Abdoulaye Djibril Diallo, avant de rappeler la promesse faite par les bénéficiaires. « Ils nous ont promis désormais d'intégrer ces techniques dans l'animation de ces émissions interactives qui sont très sensibles. Les erreurs qui se produisaient hier n'appartiendraient qu'au passé », rassure le facilitateur et directeur du centre Abdoulaye Djibril Diallo.

Confiant et rassuré du bon déroulement de cette session, le directeur du centre de formation et de perfectionnement en technique de l'information et de la communication, Abdoulaye Djibril Diallo garde l'espoir que les dérapages dans les médias ne seront qu'un lointain souvenir. « Nous fondons grand espoir que ce projet que nous avons porté va servir de levier pour une dynamique de communication pour moraliser les échéances électorales en perspective, dans le sens du vivre ensemble mais aussi dans le sens de la promotion des droits de l'homme. Parce que les journalistes sont les acteurs clés pour

la promotion des droits de l'homme. Pour que cela soit, il fallait qu'ils aient des techniques à cet effet pour pouvoir dénoncer là où on dénonce. Informer là où on informe. Respecter l'éthique et la déontologie et travailler dans le sens de la responsabilité professionnelle des journalistes. », a-t-il indiqué.

Pour les bénéficiaires, cette formation vient à point nommé, à cause de la sensibilité particulière du moment mais aussi à cause du rôle crucial que doivent jouer les journalistes pendant cette période exceptionnelle. Les participants, par la voix de leur porte-parole, disent avoir cerné à travers les modules enseignés les contours des discours de haine, les propos discriminatoires.

Par la même occasion, les participants se disent « désormais outillés à pouvoir identifier un discours haineux et violent, à pouvoir distinguer l'information de la mésinformation, la désinformation et la mal information. »

Les bénéficiaires rassurent les formateurs et les partenaires techniques et financiers à « vulgariser les connaissances acquises pendant ces deux jours auprès de leurs collègues qui n'en ont pas bénéficié. »

Comme un plaidoyer, le groupe de journalistes et autres acteurs de la communication bénéficiaires de cette formation souhaitent la démultiplication de cette initiative pour, disent-ils, professionnaliser davantage le métier de journalisme et de la communication.

Il faut préciser que cette formation est une initiative du ministère de l'Information et de la Communication exécuté par le centre de formation et de perfectionnement en technique de l'information et de la communication avec l'appui technique et financier de l'ONU droits de l'homme en Guinée à travers le Fonds d'appui à la consolidation de la paix.

Boëboë BÉAVOGUI

LINSAN (KINDIA)

8 morts et des blessés graves dans un accident de la route

Selon le site Mediaguinee, le mercredi 25 septembre 2024, un accident de la route a fait 8 morts et des blessés graves dans la sous-préfecture de Linsan, relevant de la préfecture de Kindia. L'insomnie du chauffeur serait à l'origine de ce énième accident tragique sur nos routes.

C'est un véhicule de transport minibus immatriculé AX 0319 en provenance du Sénégal plus précisément de Djaoube pour Kindia (Guinée) qui aurait percuté un camion stationné à Linsan. D'après toujours le site d'information, les corps et les blessés ont été conduits à l'hôpital régional de Kindia. « On m'a appelé très tôt ce matin qu'il y a eu un accident qui s'est produit aux alentours de Linsan, j'ai immédiatement informé les autorités sanitaires et administratives. Arrivés sur les lieux, nous avons effectivement trouvé au total 16 personnes qui étaient victimes de cet accident et parmi les

16, il y avait 8 morts et 8 survivants. Parmi les morts, il y avait 5 femmes, trois hommes et les blessés aussi, il y avait 5 femmes, trois hommes de façon paradoxale. Maintenant, parmi les blessés, tous étaient des blessés graves, les poly-fracturés. Donc, notre plateau technique ne nous permettant pas de les prendre en charge, nous avons pris les dispositions pour les évacuer immédiatement au niveau du CHU de Conakry en l'occurrence l'hôpital sino-guinéen et le centre hospitalier de Ignace Deen », a confié à Mediaguinee Dr Abdourahmane Diallo, Directeur Général Adjoint de l'hôpital régional de Kindia.

Informées, les autorités sanitaires et administratives ainsi que l'armée ont pris des dispositions pour l'identification des victimes se trouvant à l'hôpital régional de Kindia.

Le gouverneur de région, Général 2ème section Elhadj Aboubacar

Diakité, accompagné du préfet, Colonel Abdel Kader Mangué Camara s'est exprimé en ces termes : « Nous sommes vraiment attristés ce matin par rapport à cet accident qui a eu lieu à Linsan. Quand on a été interpellés, nous sommes venus voir les blessés à l'hôpital afin de s'occuper d'eux parce que la plupart ce sont des blessés graves. Nous avons même envoyé l'ambulance du camp plus celle d'ici pour les évacuer sur Conakry. Maintenant, nous sommes sur l'identification des corps, il y a eu 8 morts dont 7 sur place et le 8ème ici à l'hôpital. Donc, nous sommes très attristés et ce que je vais dire aux chauffeurs, quand vous êtes fatigués, vous devez vous reposer mais les passagers et le chauffeur tout le monde est pressé, ce qui crée des problèmes sinon il y a eu assez de sensibilisation ».

Mamadou Oury

L'Aigle Infos
L'information qui vous fait avancer

Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdayn 2
Commune de Ratombo, Sur la route Le Prince à côté de la
Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de
Guinée
E-mail : laigleinfos@gmail.com - Tél. (+224) 621936388
Fondateur & Administrateur Général
Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankouta) Diakité
Tél. +224 621936388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 63
Directeur de Publication
Amadou Sadio Diallo
Rédacteur en Chef
Sekou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction
Sammuel M'Bemba
Comité de Rédaction
Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité,
Sekou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadio Diallo
Collaborateurs:
Thomas Morgan Mamy, Moïse Sidibé, Isidoros Kardonnis
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement,
Annonces et Pub
Oumar Kabinou Kaba
054 76 06 50
Imprimeur
Araba Barry
628463493
Imprimerie
Le Sorbo
Distribution
L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page
Mohamed Lamino Camara - 664 57 99 72
Edité par : Kéfina Bariu (Société de Régie, d'édition
et de Communication)

CÉLÉBRATION DE NOËL

L'évêque du diocèse de Kankan s'exprime sur l'actualité sociopolitique du pays

Le mercredi 25 décembre 2024, les fidèles chrétiens de Kankan, à l'instar de leurs coreligionnaires de la Guinée et du monde ont célébré la fête de Noël, une date marquant la naissance de Jésus-Christ. Une occasion qui a été mise à profit par Monseigneur Alexis Aly Tagbino, l'évêque du diocèse de Kankan, pour s'exprimer sur la situation sociopolitique qui prévaut actuellement en Guinée.



Selon nos confrères de Mediaguinee, dans son homélie, Mgr Alexis Aly Tagbino, a indiqué que Noël 2024 est célébré dans un contexte particulièrement préoccupant, marqué par les tensions liées à la transition politique guinéenne, dont la fin divise profondément les acteurs

sociopolitiques du pays. « Cette année, nous célébrons Noël dans un contexte particulièrement préoccupant, un contexte d'incertitude et de doute, alors que nous nous interrogeons sur la fin de l'année, qui devrait théoriquement marquer la conclusion de la transition politique

amorcée par le CNRD depuis le 5 septembre 2021. Face à cette impasse, sommes-nous prêts à privilégier le bien commun plutôt que nos agendas et nos intérêts personnels ? Saurons-nous faire passer la paix et la quiétude sociale avant les jeux politiques qui divisent et déstabilisent notre pays ? », dira-t-il. Avant d'exhorter chacun à assumer ses responsabilités pour œuvrer à une Guinée apaisée.

« Chers frères et sœurs, la paix n'a pas de prix. Aucun développement n'est possible sans la paix. Arrêtons de nous faire du mal et mettons un terme à toutes les politiques qui freinent le pays et divisent les Guinéens. Vivons plutôt une politique qui rassemble, une politique qui construit et favorise un développement intégral pour le bien de tous et de chacun. Préparons nos cœurs à recevoir le message de la paix, convertissons-nous et devenons des acteurs du développement et du changement pour notre pays, la Guinée. Ayons un même langage, parlons la langue de l'amour. Soyons des artisans de la paix de Dieu, qui a besoin de nous pour réaliser son plan d'amour et bâtir son royaume de justice, de paix et d'amour », a déclaré Monseigneur Alexis Aly Tagbino.

Mamadou Oury

SOCIÉTÉ CIVILE

Abdoul Sacko jette un regard critique sur le rôle et la gestion du CNT

Abdoul Sacko, le Coordinateur du Forum des Forces Sociales de Guinée, a, dans une tribune publiée dans la presse, pointé entre autres les failles du processus de sélection des acteurs issus de la société civile. A l'en croire, la nation guinéenne se trouve de nos jours à un tournant de son histoire.



L'activiste de la société civile est revenu sur ce qu'il appelle les échecs dans tous les domaines clés de la gouvernance CNRD. Ce membre de la société civile se dit déçu de la gestion du Conseil National de la Transition (CNT), que dirige Dr Dansa Kourouma. Et de se demander pourquoi certains acteurs persistent-ils à occuper des positions de responsabilité au sein de la transition, alors que les résultats sont

catastrophiques ? « Il est difficile d'imaginer qu'un quelconque engagement patriotique ou un sens profond du devoir puisse justifier ce maintien, sauf à considérer qu'il s'agit avant tout d'intérêts personnels et de privilèges. La population guinéenne, elle, souffre de l'isolement, de la pauvreté croissante et d'un manque flagrant de perspectives d'avenir. Car, à part les intérêts personnels ou, disons les privilèges, il

n'y a rien qui puisse justifier le maintien à un quelconque poste, institutionnel ou politique, au regard du recul social (perte de repère moral), sécuritaire (enlèvement ou disparitions forcées en Guinée), humanitaire (des drames sans réponses sur les origines et les bilans), libérés et droits (retrait d'agrèments de média, coupure d'internet, interdiction de manifestations de protestation), judiciaire (pertes en vies humaines, des arrestations et détention sans procédures normales) et économiques (pauvreté croissante de façon généralisée à tous les niveaux de vie nationale) », a martelé Abdoul Sacko. Avant de plaider pour un changement global qui concerne chaque Guinéen, et pour une remise en question radicale de la manière dont la gouvernance est dirigée, tant sur le plan politique qu'institutionnel. Il relève que la transition guinéenne devrait enfin s'engager sur une voie de réconciliation nationale et de reconstruction éthique, afin de mettre un terme à ce qu'il considère comme une gouvernance des drames, des larmes, des peurs, des humiliations et de la paupérisation.

Kaba Kankoula

FACINET SYLLA, MINISTRE DU BUDGET

«Ce n'est pas le moment de s'amuser avec les recettes de l'Etat »

Lors de l'adoption du volet recettes de la Loi de Finances Initiale 2025, à la plénière du lundi, 23 décembre, le ministre du Budget a donné les raisons, selon lui, du faible recouvrement des taxes de l'Etat. Il charge des entreprises privées de ne pas honorer les engagements pris auprès de l'autorité conformément à la loi.



« Je suis vraiment content que vous ayez salué la coopération entre nous avec la gendarmerie. C'est une décision que j'ai eu à prendre quand je suis arrivé, mais ça a été décrié. Que comment vous osez faire intervenir la gendarmerie dans la collecte des recettes ? Ils ont des méthodes brutales, ... », a traduit Facinet Sylla. Cependant, cela leur a permis de renflouer les caisses de l'Etat en un temps record. « Je vous donne quelques chiffres : en six jours de recouvrement, la gendarmerie a pu mobiliser 92 milliards, et après ça a crié. Ils m'ont dit il faut temporiser et laisser entre les civils », a-t-il déclaré. Mais dès que nous avons ramené cela au niveau des civils avec l'intervention du patronat, ajoute le Ministre Sylla : « pendant plus de quinze jours, nous n'avons même pas pu recouvrer 10 milliards. Et sur ces 10 milliards, c'est un seul opérateur qui a payé 6 milliards », a-t-il fait remarquer. Tout ce qui a été fait, selon lui, a été sur la base des textes et de façon normale.

La situation sociopolitique de la Guinée l'oblige à faire face à ses propres obligations sans attendre une aide extérieure : « Sans les taxes, actuellement nous bénéficions de peu d'apports externes. En termes d'appui budgétaire, c'est les impôts et les douanes qui apportent, qui payent les salaires, les investissements, les boursiers et je peux citer tout ce que vous voulez. Donc, ce n'est vraiment pas le moment de s'amuser avec les recettes de l'Etat », a prévenu, le M.

Sylla. Visiblement, le patron du département du Budget en avait gros sur le cœur. Interpellé sur la question liée à la faible rentabilité des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA), ou certains Conseillers ont même exprimé si nécessaire, de supprimer des régies financières qui ne font pas de recettes ou presque, il a pris le soin de dire haut ce que les autres disent bas.

En réponse, il a déclaré : « En tant que ministre du Budget, vous ne pouvez pas imaginer tout ce que je paye pour la subvention de tel ou tel EPA, c'est une véritable saignée financière. Et chaque fois que vous mettez un fonds, soyez sûr qu'il va absorber les ressources mais il n'en donnera point à l'Etat », a fustigé le Ministre du budget. Le ministre Facinet Sylla explique ce manque de résultats par le favoritisme entretenu par les autorités pour des raisons politiques. « Tout ceci est une forme de récompense politique qu'on a pu mettre en place pour caser ses amis, ses collègues », a-t-il dénoncé.

M. Sylla, souhaite que des dispositions soient prises pour mettre fin à cette pratique qui ne fait pas bon ménage. « Il faut qu'on élimine ce système. On ne peut pas résoudre les problèmes politiques en plaçant ses amis ça et là. Ça a donné des conséquences catastrophiques ailleurs et la Guinée n'est pas particulière. Ça produira des mêmes effets ici », a-t-il prévenu.

Samuel Demba. D

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

CONDAMNATION DE DR DIANÉ

Son fils Ahmed Sékou parle de "parodie" de justice

Dr Mohamed Diané, l'ancien ministre de la Défense nationale sous le régime déchu, a été condamné le vendredi 20 décembre à 5 ans de prison ferme et au paiement de 505 milliards de francs guinéens par la CRIEF. Une condamnation diversement appréciée et qui continue de faire réagir au sein de l'opinion. Sur sa page Facebook, Ahmed Sékou Diané, un des fils du condamné, en guise de réaction, a parlé de "parodie de justice". Lisez...



« Une Parodie de Justice Contre Dr Mohamed Diané : Quand la Vérité est Délibérément Ignorée »

L'acharnement des autorités judiciaires du CNRD dans le procès intenté contre Dr Mohamed

Diané soulève de nombreuses interrogations sur la justice et l'impartialité en Guinée. Sans preuves tangibles, cette affaire semble orchestrée pour ternir l'image d'une personnalité politique crédible et influente. Un exemple

éloquent de cette machination est la publication d'une liste contestable et répétitive de biens censés appartenir exclusivement à Dr Diané.

En examinant cette liste, plusieurs incohérences sautent aux yeux. Par exemple, une parcelle de 770 m² à Mosira est mentionnée deux fois, tout comme une autre à Karfamoria. Une propriété située à Bordo apparaît même six fois. De telles erreurs discréditent la démarche et révèlent une tentative de gonfler artificiellement les accusations. Si ces biens appartiennent réellement à Dr Mohamed Diané, pourquoi les auteurs de ces listes ne fournissent-ils pas les titres fonciers correspondants pour prouver leur authenticité ?

Une Transition Compromise

En violation flagrante de la Charte de la transition, le régime en place semble cibler toutes les figures populaires susceptibles de s'opposer à ses actions ou de critiquer ses déviations. Dr Mohamed Diané, ancien ministre de la Défense et député de la première Assemblée nationale (1995-2002) sous le régime du

général Lansana Conté, est au cœur de cette campagne. À l'approche de la fin de l'année 2024, une offensive médiatique a été lancée pour le discréditer. À travers des accusations infondées et des publications relayées sur les réseaux sociaux, Dr Diané est présenté comme propriétaire d'un patrimoine immobilier colossal, éparpillé à Conakry, Coyah, Forécariah et Kankan.

Malgré des enquêtes qui s'étendent sur plus de trois ans, ni le parquet ni l'Agent judiciaire de l'État n'ont pu produire de preuves concrètes pour étayer ces accusations. Le procès s'est donc déroulé dans un vide juridique embarrassant, confirmant qu'il ne s'agissait que d'une énième tentative de salir sa réputation.

Une Campagne de Déstabilisation Récurrente

Ce n'est pas la première fois que Dr Mohamed Diané est visé par de telles accusations. En 2021, peu après le coup d'État contre le président Alpha Condé, le CNRD avait diffusé une liste sensationnaliste de biens supposés appartenir à Dr Diané. Ces prétendues révélations

incluaient :

60 millions de dollars en espèces.

75,8 kg d'or 22 carats ; 47 villas et 53 immeubles répartis dans plusieurs villes.

Des terrains, hôtels, usines et autres biens d'une valeur totale estimée à 1,2 milliard de dollars.

Malgré la médiatisation de ces accusations, aucune preuve crédible n'a été présentée devant la justice. Ces informations, toujours accessibles sur Internet, témoignent de l'amateurisme et de la désinformation qui entourent cette affaire.

Où Est la Transparence ?

Une question persiste : pourquoi les biens supposément saisis lors de l'« Opération Mains Propres » n'ont-ils jamais été remis à la CRIEF pour examen et présentation publique ? Cette absence de transparence laisse planer un doute sérieux sur la sincérité et l'objectivité des autorités impliquées », a écrit Ahmed Sékou DIANÉ, fils de Dr Mohamed Diané.

Kaba Kankoula

AG DE L'UFDG

Kalémodou Yansané interpelle le CNRD sur le retour à l'ordre constitutionnel

Lors de l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 21 décembre 2024, à son siège national à la Minière, un des vice-présidents du parti, Kalémodou Yansané, a dit ses vérités au CNRD par rapport à la conduite de la transition en cours dans le pays.

Après avoir reconnu que toutes les élections ne peuvent pas se tenir en 10 jours, Kalémodou Yansané a martelé que tout arrangement qui ne prendrait pas en compte la présence du président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo en Guinée, ne les concernera pas.

« Nous nous retrouvons à 10 jours de la fin du délai consensuel et donc automatiquement à partir du 31 décembre 2024, officiellement la transition devait être constatée achevée. Si elle n'est pas achevée, puisque je ne sais plus si on peut faire toutes les élections en 10 jours, si elle n'est pas achevée, il faudrait bien qu'on trouve des solutions. Ce qui passera absolument par un consensus, qu'on l'appelle dialogue, qu'on l'appelle entretien, qu'on l'appelle concertation, il faut absolument qu'on s'entende sur

quel avenir pour la Guinée après les 3 années perdues. Parce que si c'est la refondation, elle n'a pas été bien faite. Tous les jours si ce n'est pas 700 milliards détournés à la Douane, c'est l'OGP qui a des problèmes, c'est telle entreprise qui a des problèmes. La refondation, la moralisation de l'administration ont servi donc à quoi ? Tout cela c'est des préoccupations pour le pays », a fait remarquer ce proche de Cellou Dalein Diallo. Avant de marteler que rien ne peut se construire en Guinée sans les trois principales formations politiques du pays, à savoir l'UFDG, le RPG et l'UFR. « Il faut qu'on s'entende sur l'avenir du pays. Et pour cela, il ne faut pas exclure ceux sans lesquels ce n'est pas possible de conduire l'avenir du pays. Si vous prenez toutes les élections depuis 2010

jusqu'à ce jour, vous mettez tous les chiffres que l'administration a acceptés, vous verrez qu'il y a 3 formations politiques qui totalisent à elles seules au bas mot 95% des voix. 95% des Guinéens se réclament de ces 3 formations, l'UFDG, l'UFR et le RPG. Vous ne pouvez rien construire sans travailler avec ces formations politiques. Vous pouvez avoir des blindés, avoir des jeeps à tous les carrefours, vous pouvez engager des gens à la police mais 14 ou 15 millions des Guinéens on ne peut pas suivre tous les Guinéens porte à porte, ce n'est pas possible. Au lieu d'engager ces fonds, ces dépenses pour militariser les quartiers, appelez les leaders qui comptent, parlez avec eux », indique le natif de Forécariah. Revenant sur le cas spécifique de son leader, l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo, il dira ceci : « Nous, nous avons dit que l'UFDG est demandeur toujours de dialogue, on l'a toujours exprimé ici mais tout dialogue, je le dis, la presse doit être témoin, tout arrangement, tout dialogue qui ne prend pas en compte la présence du président Cellou en Guinée,



à Conakry, délesté de tous les mensonges qu'on veut lui faire supporter on ne sera pas là-dans. Tout est négociable sauf accepter

le mensonge cousu avec le fil blanc, ce n'est pas négociable, ce n'est pas acceptable... »

Kaba Kankoula



RELIGION

Le jubilé 2025 annoncé du 29 décembre 2024 au 29 décembre 2025

L'Eglise catholique de Guinée annonce la tenue du jubilé 2025 qui va se tenir du 29 décembre 2024 au 29 décembre 2025. En prélude à cette célébration, le comité d'organisation de cet événement, a organisé une conférence samedi, 21 décembre 2024 à l'Archevêché de Kaloum, pour annoncer les couleurs.

Cet événement religieux va se tenir sur le thème : " Pèlerins de l'espérance". C'est un moment de partage de charité et de confession auprès des personnes en situation de détresse initié par les Papes, à l'époque. Sur ordonnance du Pape François, les fidèles, toutes religions confondues, seront appelés de se confesser, partager la charité avec des personnes en difficulté ce, pendant un an.

Au lieu de cinquante ans comme initié à l'époque, la commémoration du Jubilé est ramenée à vingt-cinq ans. Cette année, le Pape François l'a inscrit dans son calendrier. Il devra se tenir du 29 décembre 2024 au 29 décembre 2025 en Guinée et partout dans le monde. « Le pape dans sa bulle (lettre du pape) où il a dit dans un message principal, dans sa ville d'induction. Il a invité le peuple de Dieu à entrer en jubilé à partir du 24 décembre 2024 jusqu'à la fin de l'année 2025 et le jubilé de cette année est placé sous le thème " pèlerins d'espérance. Une année spéciale où on appelle tout le monde à une conversion profonde à la remise en liberté des esclaves, à restituer les billets des autres, où on célèbre le don de la vie » a introduit Père Étienne Syllimana Camara.

La philosophie du Jubilé, est de cultiver la charité, apporter son soutien moral aux personnes déshéritées en leur confiant le pouvoir de surmonter leurs problèmes. « Il nous invite à avoir des



œuvres de miséricorde à regarder autour de nous, tous ceux qui perdent l'espoir, tous ceux qui n'ont pas d'espérance. Autre geste, c'est la réconciliation, pas seulement aller se confesser sur le prêtre, mais une véritable réconciliation autour de nous », a-t-il souligné. Pour le père Pierre Baba Mansaré, la première église est la cathédrale Sainte-Marie de Conakry qui est le

cœur spirituel pour réduire le moteur spirituel du diocèse de Conakry et elle sera le point de départ du jubilé diocésain « C'est dans cette cathédrale que les symboles du jubilé seront aussi conservés durant toute cette année sainte, marquant l'ouverture solennelle de toutes nos célébrations. Véritable lieu de rassemblement pour tous les fidèles. Qui offre l'opportunité de prier

et de méditer dans un espace plein d'histoire et de foi. La deuxième église est la chapelle Saint-Antoine de Kaloum dans les jardins de l'archevêché et c'est aussi un moment pour découvrir cette chapelle centenaire véritable joyau du patrimoine spirituel de notre église. Un lieu de recueillement et de sérénité. Elle est étroitement liée à l'histoire du diocèse. Célébrer le jubilé est une

chance unique d'approfondir notre foi en présence dans les racines spirituelles de notre communauté », a indiqué le directeur de la radio la voix de la paix.

Un événement qui consiste à apporter de l'aide, parce qu'au regard du thème « Pèlerins de l'espérance », qui invite chacun à apporter de l'aide et à être témoin de l'espérance auprès de nos frères, auprès de nos sœurs et comme impact. Cela renvoi un peu à tout ce qui est œuvre de l'espérance. « Les impacts de tout ce qui a été décrit en partant de la définition du jubilé, en parlant de signes du jubilé, en parlant des programmes qui ont été donnés. C'est une invitation pour chaque fidèle, pour chaque chrétien à manifester ce qu'on appelle les œuvres de miséricorde que nous traduisons comme eux de l'espérance » rappelle David Tamba Kamano, membre.

A rappeler que cet événement universel où tous les diocèses à travers tout le pays se préparent à ce moment de partage. Le jubilé, c'est pour toutes les Églises universelles. À tous les hommes, pas seulement aux chrétiens. C'est ouvert au monde entier surtout que ce n'est pas seulement un événement festif mais c'est un voyage. C'est pourquoi le pape parle de pèlerins de l'espérance en voyage.

Samuel Demba. D

NOËL

Le pape François demande à «faire taire les armes» lors de sa bénédiction «Urbi et Orbi»

À l'occasion de sa traditionnelle bénédiction « Urbi et Orbi » de Noël, le pape François a exhorté à la paix. Le pontife a exhorté mercredi 25 décembre à « faire taire les armes » et « surmonter les divisions » dans le monde. Fêté par des millions de chrétiens, Noël est encore assombri cette année par les guerres dans la bande de Gaza, en Ukraine et dans de nombreuses autres régions. Il a dénoncé la « situation humanitaire gravissime » à Gaza et redemande la libération des otages, notamment israéliens.



Le Pape François a à nouveau relancé son appel à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, appelant à ce que « la population épuisée par la faim et la guerre soit aidée ». Il a dit sa solidarité avec les communautés chrétiennes de Palestine et d'Israël, en disant avoir « les yeux fixés sur le berceau de Bethléem ».

Quelques jours après le changement de régime à Damas, le pape s'est aussi dit « proche de la communauté chrétienne au Liban et en Syrie », rapporte notre correspondant au Vatican, Cyprien Viet. « Une paix juste et durable » Au lendemain de l'ouverture de la Porte Sainte et au seuil d'une Année jubilaire

qui devrait voir affluer au Vatican plus de 30 millions de pèlerins, le pape de 88 ans, a exhorté à la paix et à la réconciliation dans tous les territoires en guerre, appelant notamment à négocier « une paix juste et durable » en Ukraine.

L'Afrique sub-saharienne est en odeur de sainteté au Vatican. Une nouvelle preuve en a été donnée vendredi 25 décembre, durant le traditionnel message urbi et orbi de la fête de la Nativité, délivré par François. Le pape a exprimé sa solidarité pour les « milliers d'enfants qui meurent d'une épidémie de rougeole en République démocratique du Congo », ainsi qu'aux populations de l'est de la RDC et celles du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Mozambique et du Soudan affectées par « les conflits armés et le fléau du terrorisme ».

Le pape argentin a aussi redit son souhait que le Jubilé soit l'occasion de remettre les dettes, en particulier celles qui pèsent sur les pays les plus pauvres.

RFI

CRIEF

Le procureur spécial intraitable sur le dossier Kassory

Un de ses avocats a fait une sortie vendredi 20 décembre 2024 pour alerter que les agents sont partis chercher ce dignitaire du régime Alpha Condé (hospitalisé à la clinique Pasteur) pour le ramener de force à la maison centrale de Conakry. Ce qui, comme il fallait s'y attendre, a aussitôt fait réagir le procureur spécial près la Crief (Cour de répression des infractions économiques et financières), Aly Touré.

Le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est que le dernier Premier ministre du régime déchu, Dr Ibrahima Kassory Fofana, poursuivi par la CRIEF pour des faits présumés de détournement de deniers publics, n'est pas encore au bout de ses ennuis judiciaires. Un de ses avocats a fait une sortie vendredi 20 décembre 2024 pour alerter que les agents sont partis chercher ce dignitaire du régime Alpha Condé (hospitalisé à la clinique Pasteur) pour le ramener de force à la maison centrale de Conakry. Ce qui, comme il fallait s'y attendre, a aussitôt fait réagir le procureur spécial près la Crief (Cour de répression des infractions économiques et financières), Aly Touré. « On ne l'a jamais cueilli de force. Ce que je sais, le médecin a dit qu'il ne peut pas se tenir debout, donc de trouver un fauteuil roulant pour le faire descendre, c'est ce que moi, on m'a rapporté comme information, et je tiens ça des agents. Mais, il est encore là-bas, il n'est pas encore réintégré mais on va le réintégrer. C'est clair, on va le retourner à la maison centrale. C'est là-bas, il doit être, c'est un détenu. Il est en prison, il doit être en prison », a martelé Aly Touré.

deniers publics, enrichissement illicite et blanchiment des capitaux. Il est placé sous mandat de dépôt depuis avril 2022.

Le 11 décembre dernier, la chambre du jugement de la Crief avait ordonné son transfert dans un centre spécialisé pour des soins. Une décision qui, visiblement, peine à être appliquée, au grand dam des avocats et proches de l'ancien Premier ministre, Chef du gouvernement. À rappeler qu'à part Dr Ibrahima Kassory Fofana, plusieurs autres anciens ministres RPG ont maille à partir avec la justice pour les faits similaires: Dr Mohamed Diané (ancien ministre de la Défense nationale, condamné à 5 ans de prison); Amadou Damaro Camara (ancien président de l'assemblée nationale, condamné à 4 ans de prison); Dr Ibrahima Kourouma (ancien ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire); Oyé Guilavogui (ancien ministre des Postes et des Télécommunications); Kabinet Sylla alias Bill Gates (ancien Intendant général de la Présidence de la République).

Kaba Kankoula

Comme indiqué plus haut, Dr Ibrahima Kassory Fofana est poursuivi pour des faits présumés de détournement de

HÉMICYCLE

Les Conseillers nationaux adoptent le volet recettes de la Loi de Finances Initiale 2025

Le lundi 23 décembre 2024, les Conseillers nationaux de la Transition (CNT) ont adopté le volet recettes du projet de Loi de Finances Initiale (LFI) 2025.



Dans sa communication, la Commission du Plan, des Affaires Financières et du Contrôle Budgétaire, a indiqué que

les recettes du budget de l'État sont évaluées à 35 073,41 Mds contre 30 741,68 Mds, soit une augmentation

de 4 331,73 Mds (14,09%) par rapport à la LFR 2024. Une augmentation qui s'expliquerait par la poursuite des

plans de réformes et de modernisation des régies de recettes, l'application du prix de référence de la bauxite ainsi que d'autres mesures d'élargissement de l'assiette fiscale.

Pour le budget général, les recettes sont projetées à 33 878,76 Mds en 2025 contre 29 365,82 soit un accroissement de 15,37% par rapport à la LFR2024. Elles sont composées comme suit: Recettes fiscales pour 30 227,80 Mds (89,22%), dons pour 1 397,85 Mds (4,13%); autres recettes pour 2 253,11 Mds (6,65%).

Concernant les Budgets d'Affectation Spéciale (BAS), les recettes sont évaluées à 1 194,65 Mds en 2025, soit une baisse de 181,21 Mds (-13,17%) par rapport à la LFR 2024 (1 375,86 Mds). Elles se décomposent comme suit: Fonds National de Développement Local (FNLD) pour 549,51 Mds contre 490,37 Mds en LFR2024; Fonds d'Investissement Minier (FIM) pour 183,17 Mds contre 163,46 Mds en LFR2024; Fonds de Développement des Communes de

Conakry (FODECCON) pour 423,97 Mds contre 341,60 Mds en LFR2024; Fonds Commun de l'Éducation (FCE) pour 38,00 Mds contre 380,43 Mds en LFR2024.

Les objectifs assignés pour l'atteinte des prévisions de recettes par régies financières pour 2025 se présentent comme suit:

- Direction Générale des Impôts: 17 291,47 Mds contre 15 325,29 Mds dans la LFR 2024, soit un taux d'accroissement de 12,83%;
- Direction Générale des Douanes: 13 463,29 Mds contre 10 902,06 Mds en LFR 2024, soit un taux d'accroissement de 23,49%;
- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique: 2 882,79 Mds contre 3 045,47 Mds en LFR 2024, soit une baisse de -5,34%, selon la Commission du Plan, des Affaires Financières et du Contrôle Budgétaire du CNT.

Kaba Kankoula

SORTIE DE L'ALBUM "KOBÈ BARA" DE SONA TATA

Les préparatifs vont bon train

A la faveur d'une conférence de presse organisée le mercredi 25 décembre 2024, l'artiste Sona Tata Condé et son équipe managériale ont annoncé la sortie de l'album "Kobè Bara" de la fille de la regrettée Hadja Sona Djély Kouyaté pour les 3 et 4 janvier 2025.



« La sortie de l'album c'est le 3 et le 4 janvier 2025, on a un premier concert ici à l'espace Guinée créative au Mariador palace avec une soirée VIP, nous allons voir Sona tata pour la première fois avec son nouveau répertoire, et puis le lendemain on va sur l'esplanade du palais du peuple parce qu'il y a trop de demandes, on a eu l'autorisation il y a deux jours. Pour les préparatifs, on a sorti le gros calibre. La promo va bon train, on a notre sponsor leader (Les jus YOGA) qui nous accompagne (...). Au niveau sécuritaire, hier on a eu une rencontre avec l'administration du palais du peuple, tout va bien, on a le soutien des autorités et de tous nos collaborateurs dans le show-biz, qui accepteront de venir ce jour nous aider à l'organisation, également on a pris toutes les dispositions avec la sécurité civile et la gendarmerie pour que ces deux événements tant attendus se passent dans les meilleures conditions », a déclaré Moussa M'baye, manager de Sona Tata. Et d'ajouter: « Sona Tata est l'artiste qui est la maman qui veut véhiculer les valeurs qui nous sont propres en tant que Guinéens

et Africains, qui veut les incarner et qui veut tous les jours être celle qui va nous conseiller sur les bonnes décisions à prendre, les bonnes façons de se comporter en société entre autres. Donc sur cet album, ce sont ces messages que vous allez retrouver ». Sona Tata promet du lourd au public mélomane, surtout avec la chanson «Nènè». «La chanson "Nènè est très nostalgique et émotionnelle. Cette musique m'est parvenue dans mon sommeil. Ce n'est pas une inspiration mais une réalité qui risque de faire couler les larmes donc je préfère l'expliquer au palais », a-t-elle confié. Son fils aîné, Kandia Kouyaté, qui n'est autre que l'homonyme de son grand-père paternel, l'emblématique Sory Kandia Kouyaté (décédé le 25 décembre 1977), a exprimé tout son soutien à sa mère. « Dites à ma mère de ne plus pleurer. On est là, ses enfants sont là et surtout les femmes sont là. Les femmes de Guinée, les femmes du monde sont là pour elle », dira-t-il.

Mamadou Oury

LFI 2025

Le volet recettes adopté à l'unanimité avec plus de 35 millions de dollars US

À la faveur d'une plénière tenue à l'hémicycle du palais du peuple, lundi, 23 décembre 2024, les Conseillers Nationaux ont adopté à l'unanimité, le volet recettes de Loi de Finances Initiale exercice 2025. Des membres du CNRD, ceux du gouvernement conduits par le Ministre du budget, représentant le Premier ministre, le corps diplomatique, la classe sociopolitique,... étaient représentés à cette occasion.

Une semaine après la présentation du volet dépenses de Loi de Finances initiale 2025, l'organe législatif a procédé lundi 23 décembre à l'adoption du volet recettes de la LFI. À l'unanimité, les Conseillers Nationaux, ayant pris part à la plénière ont validé ce document.

Dans le rapport présenté, les recettes de l'État sont évaluées à 35 073,41 milliards de francs Guinéens contre 30 741,68 milliards de francs, soit une augmentation de 4 331,73 milliards de francs (14,09%) par rapport à la LFR 2024. Cette augmentation s'explique selon le document, par la poursuite des plans de réformes et de modernisation des régies de recettes, l'application du prix de référence de la bauxite ainsi que d'autres mesures d'élargissement de l'assiette fiscale. Elles se décomposent en budget général pour 33 878,76 Mds, soit 96,59% des recettes totales et en budgets d'affectation spéciale (BAS) pour 1 194,65 Mds (3,41%).

Quant au budget général, les recettes sont projetées à 33 878,76 milliards de francs en 2025 contre 29 365,82 soit un accroissement de 15,37% par rapport à la LFR2024. Elles sont composées de:

- Recettes fiscales pour 30 227,80 Mds (89,22%),
- Dons pour 1 397,85 Mds (4,13%)
- Autres recettes pour 2 253,11 Mds (6,65%).



decomposent comme suit:
- Fonds National de Développement Local (FNLD) pour 549,51 Mds contre 490,37 Mds en LFR2024;
- Fonds d'Investissement Minier (FIM) pour 183,17 Mds contre 163,46 Mds en LFR2024;
- Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) pour 423,97 Mds contre 341,60 Mds en LFR2024;
- Fonds Commun de l'Éducation (FCE) pour 38,00 Mds contre 380,43 Mds en LFR2024.

Cependant, l'atteinte des prévisions de recettes par régies financière pour 2025, passe par des objectifs assignés à des directions:

- Direction Générale des Impôts: 17 291,47 Mds contre 15 325,29 Mds dans la LFR 2024, soit un taux

d'accroissement de 12,83% ;
• Direction Générale des Douanes: 13 463,29 Mds contre 10 902,06 Mds en LFR 2024, soit un taux d'accroissement de 23,49% ;
• Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique: 2 882,79 Mds contre 3 045,47 Mds en LFR 2024, soit une baisse de -5,34%.

En ce qui concerne le niveau d'exécution des recommandations formulées par le CNT pour l'année 2024 en LFI, LFR et DOB, la situation se présente comme suit:

Sur un total de 28 recommandations, 7 ont été effectivement prises en compte (25%), 6 partiellement prises en compte (21%) et 15 n'ont pas été prises en compte (54%).

Samuel Demba. D

RPG ARC-EN-CIEL

Le parti réagit à la condamnation de Dr Mohamed Diané

Le samedi, 21 décembre 2024, le RPG Arc-en-ciel a tenu son assemblée générale à son siège national, à Gbessia, dans la commune du même nom. A cette occasion, Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce sous Alpha Condé, est revenu sur la condamnation de l'ex-ministre de la Défense, Dr Mohamed Diané.



Dans sa communication, Marc Yombouno a tenté de mettre en lumière les incohérences qu'il estime présentes dans le jugement rendu contre Dr Diané, tout en dénonçant les déclarations publiques de certains avocats, qui, selon lui, n'ont pas respecté les règles de la profession. « Quand un avocat, fût-il de l'État, sort sur la place publique pour dire des choses qui ne sont pas professionnelles, cela nous écœure », a-t-il déploré. M. Yombouno soulignera par ailleurs que beaucoup de personnes sont arrivées dans la capitale guinéenne sans « une case », mais qui ont aujourd'hui des immeubles, faisant allusion à une remarque

d'un avocat de l'Etat dans ce dossier.

Marc Yombouno n'a pas manqué aussi de remettre en question les arguments avancés par la CRIEF pour justifier la condamnation de Mohamed Diané. « Pourquoi les 500 milliards ? Est-ce que c'est le ministre seul qui gère le budget d'un département ? », a-t-il relevé, rappelant que le jugement a été rendu sans confrontation des documents, sans enquête autour des actions de l'ex-ministre et sans avoir fait un examen détaillé de la gestion des fonds dans les différents départements concernés. Pour lui, c'est déploré que dans un dossier aussi complexe que celui d'un

détournement de deniers publics, le jugement soit rendu sans contradiction : « On voit seulement le front de Léo, on dit qu'il a ça. Tout ce qu'on voit on dit c'est pour lui. Léo ne dit rien »

Ce membre du bureau politique national du parti jaune appelle à une réflexion approfondie sur la gestion de la justice en Guinée. « Nous nous sommes dit, mais qu'est-ce qu'on veut apprendre à nos enfants qui font le droit à l'université à travers ce que les avocats disent dans ce procès ? », a ajouté Marc Yombouno.

Kéfina Diakité

TRANSITION GUINÉENNE

Des manifs annoncées par les Forces Vives pour le départ du CNRD

Les Forces vives de Guinée (FVG), à travers une déclaration rendue publique le 25 décembre, ont réitéré leur décision de ne plus reconnaître, à partir du 31 décembre 2024, le CNRD, dont elles exigent le départ et la mise en place d'une transition civile en janvier 2025.

« Considérant les violations récurrentes par le CNRD de la Charte de la Transition illustrées par l'interdiction des manifestations dans les rues et sur les places publiques, le musèlement de la presse, l'assassinat impuni de plus de 60 manifestants, les disparitions forcées de Foniké Mengué, Billo Bah, Sadou Nimaga et Habib Marouane Camara, la mort en détention dans des conditions suspectes du Général Sadiba Koulibaly, du Colonel Pépé Célestin Guilivogui et du Dr Mohamed Dioubaté,

Considérant la volonté à peine voilée du Président de la Transition de se présenter à l'élection présidentielle, en violation de son serment, des dispositions de l'article 46 de la Charte de la Transition et de l'article 25 alinéa 4 de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance,

Considérant la décision délibérée du CNRD de ne pas respecter son engagement irrévocable d'accomplir toutes les diligences nécessaires au retour à l'ordre constitutionnel avant le 31 décembre 2024, en violation de l'Accord dynamique conclu avec la CEDEAO le 22 décembre 2022,

Considérant l'arrogance et l'irresponsabilité du gouvernement de Transition dans la gestion des tragédies nationales de



l'explosion du dépôt de Kaloum, le 17 décembre 2023, et des événements douloureux survenus au stade de N'Zérékoré, le 1er décembre 2024,

Considérant la dégradation des infrastructures et l'extrême pauvreté de la population aggravées par la mauvaise gouvernance, notamment la corruption et les détournements des deniers publics, Les Forces Vives de Guinée réitèrent leur décision de ne plus reconnaître, à partir du 31 décembre 2024, la junte, d'exiger son départ et la mise en place d'une transition civile en janvier 2025.

Les Forces Vives de Guinée

invitent l'ensemble des citoyens guinéens, civils et militaires, de l'intérieur comme de l'extérieur, à se mobiliser avec la plus grande combativité, pour exiger le départ de la junte et la mise en place d'une Transition civile.

Ces manifestations pacifiques dans les rues et sur les places publiques commenceront le 6 janvier 2025 dans le Grand Conakry. », peut-on lire dans la déclaration des Forces vives de Guinée, auxquelles appartiennent le RPG Arc-en-ciel du professeur Alpha Condé, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidya Touré.

Mamadou Oury

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Plus de 6320 agents seront déployés dans tout le pays

On connaît désormais en nombre, les mesures sécuritaires envisagées par les autorités pour permettre la circulation des personnes et de leurs biens à l'occasion des fêtes de fin d'année. A la veille de la célébration de Noël, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile a communiqué le dispositif sécuritaire devant être déployé sur toute l'étendue du territoire national.

Ces agents de la sécurité routière sont chargés de régulariser la circulation, empêcher les surcharges, procéder à la fouille des engins roulants entre autres pour la bonne mobilité des citoyens.

Invité dans l'émission « Grand Angle » sur la RTG, mardi, 24 décembre 2024, le Directeur Adjoint de la communication du département de la sécurité et de la protection civile, le colonel Mory Kaba, a annoncé: « cette fois-ci nous allons déployer plus de 6320 fonctionnaires de police sur toute l'étendue du territoire national ». Ce dispositif est composé de la police et de la protection civile : « vous aurez 5673 policiers et 647 agents de protection civile », a-t-il ajouté.

En plus des ressources humaines, des moyens logistiques sont aussi prévus. La police compte mobiliser 255 pickups et plus de 40 véhicules

blindés pour permettre aux citoyens de fêter dans la sécurité. Cette mesure va s'élargir sur les axes routiers, où des barrages filtrants seront installés pour contrôler des mineurs au volant, ceux qui sont en état de sobriété, ceux qui font des surcharges à motos mais aussi empêcher des conducteurs d'aller trop vite », a martelé le colonel Kaba.

Cependant, le Directeur adjoint de la communication du MSPC informe tous les citoyens qui seraient en infraction, de ne pas donner de l'argent à un agent de police pour quel que motif qu'il soit : « aucun citoyen ne doit donner de l'argent à un policier. Si vous êtes en infraction, on vous verbalise, et une fois que vous avez votre reçu, vous êtes libre de payer sur place ou d'aller au Trésor », a-t-il insisté. Il ajoute que les mis en cause ont la possibilité de dénoncer cet acte de corruption pour contribuer à endiguer ce fléau : « vous avez le 118 comme numéro vert pour appeler et c'est gratuit », mentionne-t-il.

Ces mesures restent en vigueur jusqu'au 02 janvier 2025. Et ces agents sont tenus de veiller à l'application de ces conseils entre 19H et 06H du matin.

Samuel Demba. D



AFRIQUE

La Côte d'Ivoire annonce la fermeture de plus de 150 cliniques clandestines



En Côte d'Ivoire, plus de 150 cliniques clandestines viennent de fermer leurs portes pour non-conformité. Une opération coup de poing menée par la Direction des établissements privés et professions sanitaires

(DEPPS) dans plusieurs régions du pays. Ces centres de santé, jugés dangereux pour les patients, ne respectaient pas les normes en vigueur. Les établissements sanitaires concernés par ces fermetures

sont localisés dans les régions du Gbêkê, du Loh Djiboua, du Béliér, de San-Pedro et de la Nawa.

La mission de contrôle diligentée par les autorités sanitaires a mis en lumière

de graves irrégularités, tels que l'absence d'autorisation légale, les conditions d'hygiène déplorables et le manque de personnel qualifié.

La vie des patients en danger Des manquements qui, selon la tutelle, mettent gravement en péril la vie des patients tout en entachant la réputation du secteur privé de la santé en Côte d'Ivoire. Pour le Dr Ange Gnoukpoho, membre de l'Ordre des Médecins de Côte d'Ivoire, ces fermetures étaient indispensables : « La prolifération de ces cliniques illégales est une menace directe pour la santé de la population. Les soins sont dispensés dans des conditions insalubres, et souvent par des personnes non habilitées à exercer. »

Un autre professionnel de santé dénonce « des équipements vétustes, des médicaments périmés... Ce sont des

bombes à retardement pour les patients. » En parallèle, 23 autres établissements ont reçu des mises en demeure pour se mettre en conformité. La Direction des établissements privés et professions sanitaires (DEPPS) insiste sur la nécessité d'un suivi strict pour s'assurer que ces fermetures soient effectivement appliquées, en collaboration avec les autorités locales et sanitaires.

Cette campagne, qui a déjà abouti en novembre dernier à la fermeture d'une centaine de cliniques dans les régions du Gbôklê et des Grands Ponts, s'inscrit dans l'ambitieuse initiative nationale « Zéro clinique illégale d'ici 2025 » (sic). Son objectif est de garantir à tous les Ivoiriens un accès sécurisé et de qualité aux soins de santé.

RFI

SÉNÉGAL

Débouté, Barthélémy Dias perd définitivement son siège de député



Barthélémy Dias n'a pas pu compter sur le Conseil constitutionnel sénégalais pour tenter de récupérer son siège de député de Dakar. Radié début décembre de l'Assemblée nationale pour une condamnation pour homicide datant de 2017 qui le rendait inéligible, l'opposant s'était tourné vers l'instance pour faire invalider la procédure. Mais il a été débouté.

Dans la décision de trois pages, le Conseil constitutionnel se déclare incompétent pour se prononcer sur le fond de l'affaire. Les Sages expliquent notamment que revenir sur une délibération de l'Assemblée nationale n'entre pas

dans leurs attributions, puisque ce n'est pas un acte législatif.

Pour plusieurs juristes consultés par RFI, cette décision marque la fin du suspens pour Barthélémy Dias sur un éventuel retour au Parlement. Selon eux, il n'existe pas d'autre recours pour faire invalider la procédure.

Un point de vue partagé par l'entourage de l'opposant. L'un de ses proches reconnaît « que le mandat de député est bel et bien perdu définitivement » et affirme que Barthélémy Dias est victime « d'un acharnement de la part du régime en place et de la justice ». Redevenir maire de Dakar

Mais pas question de baisser les

bras selon son entourage, qui loue sa combativité, désormais concentrée à 100% vers l'objectif de redevenir maire de la capitale, Dakar. Un arrêté préfectoral a en effet déchu Barthélémy Dias de son mandat le 13 décembre. Il attend les décisions de la Cour d'appel et de la chambre administrative de la Cour suprême, devant lesquelles il conteste cet arrêté.

Bien qu'il ne soit officiellement plus maire depuis le 13 décembre, à en croire ses réseaux sociaux, Barthélémy Dias fait comme si de rien n'était. Dans un post du mardi 24 décembre au soir, on peut le voir faire une tournée dans Dakar à la rencontre des habitants afin d'évaluer les préparatifs des festivités de fin d'année et remercier les équipes techniques. La semaine dernière encore, il participait même à la retraite du conseil municipal à Saly bien que Ngoné Mbengue, son ancienne première adjointe, soit désormais légalement aux commandes de la municipalité.

L'un de ses proches explique que Barthélémy Dias reste « dans sa position de maire pour laquelle il a été élu par les Dakarais avec un état d'esprit qui est bon et combatif ». L'opposant est victime, selon son entourage, d'une cabale politique de la part du camp d'Ousmane Sonko.

RFI

Mozambique

1500 détenus s'évadent d'une prison dans un contexte de violences post-électorales

Au Mozambique, le gouvernement a confirmé, dans la soirée du 25 décembre, une évasion massive d'une prison de haute sécurité près de Maputo. Plus de 1 500 détenus se sont évadés dans l'après-midi, dans des conditions qui restent à déterminer. Une évasion qui intervient alors que le pays connaît de nouvelles violences depuis le 23 décembre et la confirmation par le Conseil constitutionnel de l'élection de Daniel Chapo à la tête du pays avec 65% des voix.

Devant la presse, le chef de la police du Mozambique, Bernardino Rafael, a confirmé l'évasion de 1 534 détenus de la prison centrale de Machava, située à une quinzaine de kilomètres de la capitale, Maputo. Des vidéos circulaient depuis l'après-midi du 25 décembre montrant une foule se presser hors du bâtiment, puis s'éparpiller en courant dans les rues avoisinantes où de nombreux coups de feu ont été entendus, certains emmenant les armes des

gardiens dans leur fuite.

Seuls 150 fugitifs avaient été repris au moment du point presse de la police. Le bilan est par ailleurs de 33 tués et de 15 blessés lors d'affrontements avec le personnel pénitentiaire et la police, a précisé Bernardino Rafael. Selon lui, les détenus ont profité de la confusion, née de la présence de manifestants aux abords du pénitencier, pour faire tomber un mur de l'enceinte. Des djihadistes parmi les fugitifs Cette prison est un centre de haute sécurité. Des détenus liés aux groupes armés djihadistes actifs dans la province de Cabo Delgado s'y trouvent notamment. Une trentaine d'entre eux compteraient parmi les fugitifs, dont un considéré comme « très dangereux », a dit le chef de la police, qui a fait part de sa préoccupation.

Selon l'ONG Plataforma Decide, 248 personnes sont mortes en 65 jours dans les violences qui ont secoué le pays.

RFI

